



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Travaux Publics : recrutement et formation de demandeurs d'emploi dans le cadre du contournement ferroviaire de Nîmes et Montpellier

Paris, jeudi 19 décembre 2013 - La FNTF, le Ministère du Travail, Pôle emploi, le Syndicat professionnel des Terrassiers de France et l'OPCA de la Construction viennent de signer la troisième annexe à l'accord-cadre national de coopération relatif aux recrutements et à la formation de demandeurs d'emploi pour les grands chantiers de 2012-2016.

Cette troisième annexe concerne les entreprises de Travaux Publics qui participent au contournement ferroviaire de Nîmes et Montpellier. Conçu à la fois pour accueillir les circulations de trains de voyageurs et de marchandises, le contournement ferroviaire de Nîmes et Montpellier sera la première ligne à grande vitesse, dite « mixte », fret et passagers. Ce maillon supplémentaire de 60 km, où les trains de passagers pourront circuler à terme à 300 km/h, offrira un gain de temps de parcours de plus de 20 minutes, mettant Montpellier à moins de 3 heures de Paris.

Le chantier Contournement ferroviaire de Nîmes et Montpellier va mobiliser 1 000 personnes pendant la phase de terrassement et de génie civil de décembre 2013 à mars 2016 et permettra aux demandeurs d'emploi qui vont être recrutés localement de pouvoir bénéficier d'une formation dans le cadre de la préparation opérationnelle et du contrat de professionnalisation.

Cette nouvelle annexe fait suite à deux autres annexes qui portaient respectivement sur le chantier de construction de la LGV Sud-Europe Atlantique et celui de la LGV Bretagne/Pays de la Loire et témoigne de la volonté de la profession de poursuivre son engagement en faveur de la formation de demandeurs d'emploi qui souhaitent s'insérer dans les entreprises de Travaux Publics.

La Fédération Nationale des Travaux Publics regroupe, par l'intermédiaire de ses [20 Fédérations Régionales](#), 8000 entreprises exerçant une activité de Travaux Publics et représente 300.000 salariés. Elle suscite les conditions du développement du marché des Travaux Publics, informe les entreprises sur les conditions d'exercice de leur activité et répond à leurs demandes.

Pour en savoir plus : www.fntp.fr - www.on-n-arrete-pas-le-futur.fr - www.metiers-tp.com  [@fntp_info](https://twitter.com/fntp_info)

Contact presse : Jean-Christophe Goux-Reverchon - Tél. : 01.44.13.31.15 / Mail : gouxreverchonjc@fntp.fr

